



# DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UNE PALISSADE DE CHANTIER SUR LA VOIE PUBLIQUE

À faire parvenir au moins 15 jours avant la date d'installation. Soyez prévoyant !

Tél. : 01 41 19 83 00  
Fax : 01 41 19 83 19  
voirie@bois-colombes.com

Merci de retourner ce document dûment complété et signé à l'accueil des mairies, soit par fax, ou encore par mail lorsque vous en avez la possibilité (joindre alors le scan du document signé et le plan de situation à l'échelle lorsqu'il est exigé).

## ■ Le demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Propriétaire  copropriétaire  locataire  syndic  l'entreprise mentionnée ci-dessous

Autre cas  : (précisez) .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

## ■ L'entreprise chargée de l'installation

Raison sociale : ..... N° RC : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... FAX : .....

## ■ Caractéristiques de la demande

Nature des travaux nécessitant la palissade (joindre un plan de situation à l'échelle) : .....

Adresse de l'emplacement : .....

Longueur : ..... m (hors tout)

Nombre de jours : ..... soit du ..... au ..... inclus

**JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LE TARIF  
POUR L'INSTALLATION D'UNE PALISSADE DE CHANTIER  
EST DE 26€ LE MÈTRE LINÉAIRE PAR MOIS\*.**

**\*ATTENTION : TOUTE FRACTION DE MOIS SERA COMPTÉE AU PRIX DU MOIS COMPLET**

L'adresse de facturation des droits de voirie est : celle du demandeur  celle notée ci-dessous

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des droits de voirie qui sont établis conformément au tarif en vigueur ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

Bois-Colombes, le .....  
Signature du demandeur

Avis du surveillant de voirie :